

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 24 novembre 2008.

Nombre de conseillers élus

Sous la présidence de M. MULLER Dominique Maire

11

Conseillers en fonction

Conseillers présents : FOURNIER C. / DOSSMANN M.

11

HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL M.L. / FALK E

Conseillers présents

SCHARSCH J. / KEITH H. / HEIM C / WOLFF B

11

Conseiller absent : Néant
Présentation pour approbation du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2008 :

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2008.

Biens communaux : tarifs du fermage :

M. le Maire rend compte de la nouvelle répartition des biens communaux, répartition qui a été faite par la commission en fonction de la demande et en tenant compte des superficies qui étaient louées par chaque agriculteur. Ces biens seront loués pour des périodes de 9 ans, renouvelables, par la signature d'un bail avec les locataires.

Il soumet au Conseil Municipal une proposition de tarification pour la location de ces terrains, basée sur la classification des terres et se composant du prix du fermage et des taxes (impôt foncier et cotisation à l'Association Foncière).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les baux avec les locataires de biens communaux et décide de fixer comme suit les loyers dont le fermage sera indexé sur l'indice des fermages relatif à l'agriculture du Bas-Rhin et les taxes calculées d'après l'évolution des impôts fonciers et des cotisations à l'Association Foncière :

| Classes | | Fermage/are | Taxes/are | Loyer/are |
|--------------|------------|-------------|-----------|-----------|
| Terre | Pré | | | |
| 1-2 | | 1,7 € | 0,8 € | 2,5 € |
| 3-4 | | 1,6 € | 0,7 € | 2,3 € |
| 5-6 | | 1,5 € | 0,6 € | 2,1 € |
| 7-8 | 1-2 | 1,4 € | 0,5 € | 1,9 € |
| 9-10 | 3-4 | 1,3 € | 0,4 € | 1,7 € |
| Taillis | | 1 € | | 1 € |

Convention de location de la salle polyvalente à l'AGF :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que depuis la rentrée scolaire, à la demande du SIVOS du Sternenberg, une cantine scolaire, gérée par l'Association Générale des familles du Bas-Rhin, fonctionne dans la petite salle polyvalente, permettant aux élèves du RPI Est de prendre leur repas à l'école, les jours de classe. L'AGF sollicite une location gratuite des locaux tout en assurant le nettoyage et s'engage à couvrir les charges liées à l'occupation : consommation d'eau, d'électricité et de fioul, maintenance des appareils comprise.

M. le Maire signale qu'il y a lieu de signer une convention avec l'AGF définissant les conditions de cette location.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de mettre gratuitement la salle polyvalente à la disposition de l'AGF pour le fonctionnement de la cantine scolaire, de fixer la participation demandée à cette dernière à un montant égal à 30 % des frais dépensés pour la consommation annuelle en électricité, eau et fioul pour la salle, autorise le Maire à signer la convention avec l'AGF.

Appel à la maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie (route de Saverne, place de l'Ecole et des Tilleuls) :

En l'absence des devis sollicités, ce point de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

Fête de Noël du 3^{ème} Age :

Mme FOURNIER Christiane rend compte des propositions émises par le bureau du CCAS pour l'organisation de la Fête de Noël des personnes âgées, à savoir :

- date : samedi 10 janvier
- menu : pot au feu
- disposition des tables : formation de petits groupes favorisant la convivialité
- animation : couple KLEITZ qui demande un cachet de 100 €. Compte tenu de cette prestation supplémentaire on ne ferait pas de cadeau individuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- retient la date du samedi 10 janvier
- approuve le pot au feu comme menu
- décide de former des groupes d'environ 12 personnes
- décide d'engager le couple KLEITZ pour assurer l'animation
- décide de maintenir le petit cadeau individuel aux invités, se prononcera sur son contenu après le marché de Noël.

Compte rendu des réunions :

M. le Maire communique aux conseillers la liste des nombreuses réunions prévues d'ici la fin de l'année et leur demande de prendre note des dates qui les concernent.

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée au jeudi 18 décembre à 20 h.

Mme FOURNIER Christiane rend compte d'une réunion à la Communauté de Communes où on a fait le tour des activités de l'Office de tourisme, examiné les comptes et abordé les prévisions budgétaires pour 2009.

En tant que référent tourisme, elle a assisté à une réunion de l'Office de Tourisme pour l'organisation d'activités telles le Noël 2008 avec le sentier des crèches, le rallye touristique 2009, visites estivales dans les communes...

Dans le même cadre, lors d'une réunion du développement économique du pays Plaine et Plateau a été abordé la création d'un site touristique. Elle fait circuler des prospectus qu'elle a ramenés de ces réunions.

M. le Maire témoigne d'une réunion au Château des Rohan sur le logement social où il a été fait appel aux communes pour s'engager davantage dans la création de tels logements, sachant que 62 % des foyers sont éligibles et que le département du Bas-Rhin est en dessous de la moyenne nationale.

Il a été également question des structures pour personnes âgées qui commencent à manquer.

M. DOSSMANN Michel fait part d'une réunion du Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Bas-Rhin, à Pfulgriesheim, lors de laquelle on a débattu sur des sujets tels que les situations de crise, dues à un orage par exemple, le schéma départemental d'élimination des boues des stations d'épuration qui ne peuvent pas toujours être absorbées par l'agriculture, la politique en matière d'eaux pluviales, la gestion de l'assainissement des eaux issues de ressources alternatives (eaux de pluies et de puits).

Pour copie conforme

Saessolsheim, le 27 novembre 2008.

Le Maire